

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-quatre et le 27 février, le Conseil Municipal de la Commune de Sillans, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de M. André GAY, Maire.

Date de convocation du Conseil 21/02/2024

Secrétaire de séance : Romain GROLLIER

Noms	Présents	Absents Non Excusés	Absents excusés	Pouvoir Donné à	Noms	Présents	Absents Non Excusés	Absents excusés	Pouvoir Donné à
André GAY	X				Romain GROLLIER	X			
MARTIN Véronique	x				Vincent ROUX	x			
Michaël STCHERBAKOFF	X				Stéphanie MATHAIS-LUGEZ	X			
Sylvie SIMON	X				Julien MENUUEL	X			
Sébastien RONSEAU	X				Denis BERTAGNOLIO	X			
Henri BECHARD	X				Eliane CARRIER-BOUDON	X			
Chrystel REICHLING	x				Fabrice VULLIEZ	x			
Sophie RECOPE	X				Sophie GOIFFON			X	Stéphanie MATHAIS-LUGEZ
Jean-Luc MARTIN			X	Michaël STCHERBAKOFF	Alain GROLLIER	X			
Laëtitia ROJAT			X	Véronique MARTIN					

Appel des élus

Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 23/01/2024

1/ Délibération – Signature convention Ricandelle :

Monsieur le Maire explique au conseil municipal que la « Ricandelle » a fixé la contribution de solidarité sur la base de 1 Euro par repas servis sur la commune en 2023.

Une convention doit être signée entre la Commune et la Ricandelle, cette convention est renouvelable chaque année par tacite reconduction.

La participation de la commune est de 1 Euro par repas X 894 repas servis = 894 Euros, l'année précédente le coût était double.

Le prix fixé est identique à toutes les communes de la Communauté de Communes Bièvre Isère.

Après débat il est décidé de prendre cette délibération à l'unanimité.

2/ Délibération – Subvention à l'Association « Blanc Bleu Sénégal » - Annexe N° 1 :

La commission municipale « ECOLE-ENFANCE-JEUNESSE-VIE ASSOCIATIVE » a reçu une demande de subvention par l'Association « Bleu Blanc Sénégal » dont le siège est situé à Sillans.

L'Association reconduit pour la deuxième année son projet humanitaire à vocation culturelle, sociale et sportive au Sénégal, auquel participent 5 jeunes rugby-mans domiciliés sur la commune.

Le nombre total de jeunes participants à ce projet est de 17, la contribution de chaque joueur est de 800 euros.

Afin de soutenir la démarche de l'association, la commission municipale « ECOLE-ENFANCE-JEUNESSE-VIE ASSOCIATIVE » propose que soit attribuée la somme de 500 Euros à ce projet, somme correspondant à 100 Euros de participation par Sillannais.

ACCORD du Conseil Municipal pour allouer cette somme à l'Association « Bleu Blanc Sénégal ».

3/ - Projet - Règlement intérieur – Annexe N° 2 :

Monsieur Sébastien RONSEAUX prend la parole :

Un règlement (annexe N° 2) a été distribué à tous les conseillers avec la convocation, il s'agit simplement d'un rappel des droits et devoirs des agents de la Commune.

Un 1^{er} règlement avait été adopté en septembre 2021, pour faire suite à ce règlement 2 réunions de travail et une réunion de présentation à tous les agents a été mise en place.

Si le conseil municipal est d'accord avec ce règlement il sera envoyé à la commission paritaire pour validation et ensuite acté définitivement.

4/ - Projet - Aménagement des horaires pour l'ouverture du secrétariat de Mairie - 5/ Projet – Aménagement des horaires d'ouverture de l'Agence Postale - 6/ - Projet – Organisation du Pôle Administratif -7/ - Projet – Aménagement du Pôle Scolaire et Péricolaire (voir annexes N°2 et 3) :

Sébastien RONSEAUX, prend la parole :

Avec le départ de Corinne GROLLIER en retraite le 29 février un changement d'ouverture de l'agence postale et du secrétariat de mairie doit être mis en place – Voir les annexes jointes.

Des changements seront opérés aussi dans les services Scolaire et Péricolaire – voir annexe en pièce jointe.

Petits changements aussi, les Permis de Construire, les CUB ainsi que les PA seront traités à partir du 1^{er} mars dans les services de la communauté de communes Bièvre Isère.

Sophie RECOPPE : Pour ces changements la fréquentation des services est-elle prise en compte ? tient-elle compte de la fréquentation actuelle ? fermeture le samedi risque de poser des problèmes.

Véronique MARTIN : Oui bien sur un petit sondage a eu lieu pour l'agence postale, de plus Séverine JANON va dès le 1^{er} mars être seule à s'occuper de l'agence postale il faut donc organiser une fermeture les lundis de façon à ce qu'elle puisse avoir un repos de deux jours consécutifs comme les autres agents, vu l'ouverture les samedis matins.

André GAY : Propose d'informer la population le plus rapidement possible en ajoutant une feuille volante à la distribution des bulletins municipaux, par la même occasion il propose de mettre une information sur la mise à disposition de la plateforme des déchets sur Sillans.

Romain GROLLIER : Il faut bien penser à actualiser les horaires d'ouverture sur google car ils ne sont pas bons.

Sophie RECOPPE : Les fermetures seront-elles physiques et téléphoniques ?

Sébastien RONSEAUX : Oui, portes fermées et téléphone coupé.

Plusieurs changements ont lieu : Séverine JANON passe à 100% en administratif, Mylène MARION-GALLOIS et Anne Laure REY retrouvent un temps plein à la rentrée scolaire de septembre 2024, plus quelques changements visibles sur les annexes jointes.

ACCORD à l'unanimité pour acter ces nouveaux horaires d'ouverture.

Questions diverses :

- **Réunion Adjointes : Le 12/03/2024**
- **Remise de la Médaille d'Honneur à Corinne GROLLIER :** Le 15/03/2024 à 19h15 salle informatique
- **Réunion pré-budget :** Le 19 mars 2024
- **Vote du budget :** Le 26 mars 2024

André GAY : Annonce qu'il a envoyé son courrier de démission de son poste de Maire à partir du 29 mars au Préfet le matin même, le vote d'un nouveau Maire devrait avoir lieu le 4 avril 2024.

André GAY précise qu'il restera conseiller jusqu'à la fin du mandat.

Sébastien RONSEAUX informe le Conseil Municipal :

- **une réunion pour les prochaines mandarinades (12 et 13 juillet 2025) a eu lieu la semaine dernière, il s'y est rendu en compagnie de deux membres du Comité des Fêtes, un char sera élaboré par le Comité des Fêtes, tous les Sillannais désirant participer seront les bienvenus.**
- **Relance du Projet de Conseil Municipal des enfants :** ce projet sera porté par Manon, il se fera pendant le temps de la pause méridienne une quarantaine d'enfants devront y participer.

Sylvie SIMON : La communauté de communes bièvre Isère a-t-elle prévue de faire une information sur l'augmentation de 42% du prix de l'eau ?

André GAY : Pense qu'une information sera distribuée en même temps que l'information sur le budget.

Chrystel REICHLING : Un temps d'échange de la commission culture et patrimoine aura lieu le 22 mars à 19h30, toutes les personnes désirant y participer seront les bienvenues.

- **La Commune de Sillans accueillera un spectacle de HIP HOP** à la Salle Polyvalente, ce spectacle fait partie des spectacles des « ARTS ALLUMES », la buvette sera tenue par l'Association « Bal des Arts ».